



VOTRE CARTE VISA



+ 80€ OFFERTS*

hellobank.fr

GRATUITE* À VIE

J'OUVRE UN COMPTE !

*Offre soumise à conditions

LES BLOGS

Des points de vue et des analyses approfondis de l'actualité grâce aux contributeurs du Huffington Post



Guy Burgel

[Devenez fan](#)

Professeur à l'Université Paris Ouest-Nanterre La Défense

Le patrimoine architectural: pour quelle ville?

Publication: 15/06/2014 08h43 CEST | Mis à jour: 15/08/2014 11h12 CEST

Après l'annulation du permis de construire du projet de rénovation de la Samaritaine, le débat sur la place qu'il convient d'accorder au patrimoine architectural et à la modernité dans la ville est incontournable. On peut toutefois regretter que les arguments échangés paraissent se limiter à la relativité des jugements esthétiques, tout comme on peut déplorer la judiciarisation excessive des décisions prises en matière d'urbanisme.

La gestion du patrimoine doit être politique, et non judiciaire

Si l'on veut une ville "durable", c'est-à-dire qui s'inscrit dans la durée, il est indispensable d'admettre les cycles urbains de destruction, d'innovation et de création. Le risque est de voir la ville devenir, non seulement une ville-musée, mais une ville morte. A cet égard, la seule conservation efficace fut la cendre du Vésuve ensevelissant Pompéi. Le Paris contemporain n'est pas menacé de cette extrémité, mais souffre à l'évidence d'un excès de timidité, par rapport aux grandes métropoles européennes, Londres, Berlin ou même Vienne.

Qui doit cependant juger de l'alliage subtil entre l'histoire d'un lieu et l'avenir de la cité, et selon quels critères? La question est complexe. Elle met en jeu des sensibilités, des compétences professionnelles, des droits légitimes à la propriété intellectuelle des auteurs de bâtiments, et en dernier ressort la responsabilité des politiques. Les réponses, contestables, ne sont pas réservées à la capitale française. A Athènes, ville nouvelle refondée au XIXe, et qui n'est pas réputée pour ses excès de sauvegardes patrimoniales, on pourra admirer l'habileté d'un Mario Botta, pour associer dans une architecture résolument moderne la muraille antique de Thémistocle et le style néo-classique du siège de la Banque Nationale, et s'interroger sur le cube insolite, face au Parthénon, du nouveau musée de l'Acropole, dessiné par Bernard Tschumi. Il faut accepter ces jugements esthétiques incertains. Ils sont gages de la diversité de la vie et de la ville.

De façon parallèle, il ne devrait faire aucun doute que dans une société démocratique, le dernier mot revienne au pouvoir élu dans la cité. C'est l'étymologie de la polis et sa signification qui sont ici en cause. Un tribunal, au surplus administratif, n'a de compétence, en l'occurrence, que sur la légalité des décisions d'urbanisme: respect des différents règlements en vigueur, notamment du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Et quelle que soit la force accordée actuellement à la démocratie participative, une association de riverains, d'usagers ou même de citoyens, s'estimant plus concernés ou plus éclairés, ne représente qu'une société civile biaisée, et un intérêt toujours suspect de positions personnelles, partisans ou élitistes. Le risque final d'un projet urbain appartient au politique, pas à l'architecte qui le conçoit et à l'investisseur qui le finance. Le mérite de la démocratie est à ce prix.

Dépasser les querelles de l'esthétisme pour repenser l'usage des lieux

Encore faut-il que les élus mesurent leur responsabilité globale en la matière. Elle n'est pas limitée, comme on l'a jusqu'ici souligné, aux seuls critères de l'esthétisme ou de la recherche de la compétitivité urbaine dans une concurrence mondialisée entre les villes. Ce serait totalement ignorer l'usage social qui a fait naître une construction ou une infrastructure. Il transcende sa beauté ou son expression artistique, en les légitimant. C'est la matérialisation historique d'une idéologie, qui peut être dépassée, mais qu'on ne peut ignorer, sous peine de perdre la mémoire vivante de la ville. Autant que la sauvegarde d'un bâtiment, d'un quartier, la protection du patrimoine implique une dimension fonctionnelle et sociétale. Ses évolutions contradictoires constituent un défi souvent plus redoutable que la mutation des modes ou l'affrontement des goûts.

Les querelles parisiennes actuelles du débat patrimonial l'illustrent à l'envi. A Courcouronnes, la démolition d'un ensemble d'habitat construit par Paul Chemetov pose évidemment le problème des droits du créateur et du jugement porté sur une architecture "moderne", à la rigidité un peu froide, mais porte plus encore sur les besoins actuels de logements sociaux. Est-il "politiquement" souhaitable d'en détruire quand on en manque? Derrière la façade en verre sérigraphié ondulé de la Samaritaine, objet de tous les maux, se cache en fait la transformation des fonctions centrales de la capitale. Qu'un grand magasin populaire, où l'on trouvait tout, soit transformé en hôtel de luxe, assorti des inévitables commerces qu'on imagine à l'avenant, n'est, ni neutre, ni univoque, même si le projet comporte sa part

indispensable de logements sociaux et d'équipements pour la petite enfance (crèche). Mais le choix, difficile, n'est pas principalement de corriger, à la marge, les déséquilibres sociaux ou de soutenir la politique familiale à Paris, mais de conjuguer pour les Parisiens le maintien d'un appareil de distribution commerciale de proximité, et la promotion dans la capitale du tourisme de prestige dont elle a besoin.

C'est certainement à la porte d'Auteuil que se concentrent toutes les contradictions. Le pastiche de la reconstruction de la piscine Molitor, rongée par les ans et l'eau chlorée, sa surélévation manifeste, son enduit ocre discutable, interpellent moins que le détournement de sa destination. Transformer un témoin de l'utopie du sport pour tous dans les années trente en complexe hôtelier et balnéaire de grand standing est autrement plus inquiétant pour le jugement de la politique municipale. Et l'extension de Roland Garros ne manque pas d'ajouter les interrogations. Le maintien, souhaitable, des Internationaux de France de tennis dans le périmètre de la ville de Paris, est cher payé: suppression du stade Hébert, aux dépens des élèves de l'arrondissement, empiètement sur le jardin des serres d'Auteuil aux conséquences imprévisibles pour les équilibres écologiques comme pour les nombreux visiteurs et promeneurs quotidiens. Il fallait avoir le courage et la vision d'imposer la seule solution viable sur le site: la création de sol urbain par la couverture des infrastructures autoroutières. Car la mutilation en cours dépasse de beaucoup les dizaines de grands arbres abattus, les perspectives paysagères anéanties, et les menaces sur l'environnement de l'architecture métallique de Formigé, que les associations protestataires mettent en avant. Elle touche à l'âme de la ville.

Avant même l'esthétisme, le respect de l'histoire ou les stratégies de l'avenir, c'est ce "génie des lieux" dont les élus sont dépositaires. Ils en sont les porteurs et les garants face aux intérêts individuels ou spéculatifs. Judiciarisation et financiarisation de la ville sont deux dangers opposés, mais conjoints, qui se parent des mêmes parures de beauté et de compétitivité. Elles ne doivent pas masquer le fond de la question urbaine: la nécessité et la capacité pour le pouvoir politique de négocier fermement avec les créateurs et les investisseurs, une ville plus belle et plus efficace, mais aussi plus juste et plus équitable.


Lire aussi:

- [PHOTOS. Architecture: ces monuments historiques n'ont jamais vu le jour \(et on comprend pourquoi\)](#)
- [Notre savoir-faire en matière de patrimoine, un atout pour notre rayonnement international](#)
- [Le Fort de Brégançon sera bientôt ouvert au public](#)

Retrouvez les articles du HuffPost sur [notre page Facebook](#).

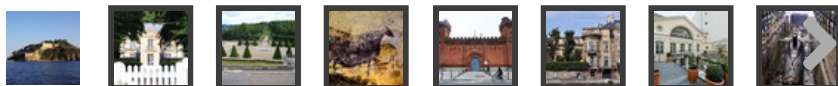
J'aime Partager 542 448 personnes aiment ça.

Pour suivre les dernières actualités en direct, [cliquez ici](#).

 Journées du patrimoine: les lieux que vous ne 1 sur 10 < >



Wikimedia Commons



PLUS: [Renovations Fr Paris](#) [La Samaritaine](#) [Patrimoine Architectural](#) [Architecture](#) [Patrimoine](#) [Histoire](#) [Gestion Patrimoine](#) [Permis De Construire](#) [Justice](#) [Plan Local D'urbanisme](#) [Urbanisme](#) [Plu](#)

NOS DERNIÈRES VIDÉOS : À MANCHESTER, UN GRATTE-CIEL "CHAN"



Recherche HuffPost

[Advertise](#) | [Faq](#) | [Rss](#) | [Legal](#) | [Utilisateur](#) | [Privacy Comment](#) | [About](#) | [Aboutads](#) | [Contact](#) | [Archive](#)

© 2015 Le Huffington Post SAS. Tous droits réservés. | "The Huffington Post" est une marque déposée de TheHuffingtonPost.com, Inc Tous droits réservés 2015©

Une partie de **HPMG News**